



Réunion de l'OCDE au niveau ministériel sur l'emploi et le travail

Faire face à la crise de l'emploi

Les réponses des politiques sociales
et de l'emploi

THÈME 1

Lundi 28 septembre 2009

15.50-18.30

La crise de l'emploi :
Quelles sont
les conséquences
pour les politiques sociales
et de l'emploi ?



***Réunion de l'OCDE au niveau ministériel
sur l'emploi et le travail***

**FAIRE FACE À LA CRISE DE L'EMPLOI
Les réponses des politiques sociales et de l'emploi**

Paris, 28-29 septembre 2009

**Thème 1
La crise de l'emploi :
Quelles sont les conséquences pour les
politiques sociales et de l'emploi ?**



Table des matières

1. Introduction	5
2. Comment la crise influe-t-elle sur la situation du marché du travail ?	6
Situation actuelle et perspectives à court terme	6
La crise actuelle ressemble-t-elle aux récessions passées ?	7
Qui est le plus touché par la crise ?	9
3. La politique de l'emploi et la politique sociale en période de baisse de l'activité économique .	10
Vue d'ensemble des programmes nationaux du marché du travail.....	10
Premières réponses à la crise de l'emploi	11
Les systèmes de sécurité sociale existants offrent-ils un filet de sécurité suffisant ?	13
Comment mobiliser les chômeurs lorsque la demande de main-d'œuvre est faible ?	16
Faire une place plus grande aux mesures destinées à soutenir la demande de main-d'œuvre au profit des personnes qui ont perdu leur emploi et des travailleurs vulnérables ?	16
Comment entretenir l'offre effective de main-d'œuvre ?	18
4. Observations finales.....	19
Bibliographie	21

Tableaux

Tableau 1. Variation du taux de chômage harmonisé dans les pays de l'OCDE, décembre 2007 à mai 2009.....	22
---	----

Graphiques

Graphique 1. Variation du taux de chômage harmonisé pour certains pays de l'OCDE, décembre 2007 à mai 2009	6
Graphique 2. La hausse actuelle du taux de chômage est la pire de ces dernières décennies	8
Graphique 3. Les groupes défavorisés sont les premières victimes de la baisse de la demande de travail	9
Graphique 4. Les dépenses actives et passives des programmes du marché du travail varient significativement parmi les pays de l'OCDE	11
Graphique 5. Les gouvernements ont pris de nombreux types de mesures en réponse à la crise de l'emploi	13
Graphique 6. Les prestations de chômage ne sont qu'un élément des filets de sécurité pour les personnes perdant leur emploi.....	14

LA CRISE DE L'EMPLOI : QUELLES SONT LES CONSÉQUENCES POUR LES POLITIQUES SOCIALES ET DE L'EMPLOI ?

1. Introduction

L'économie mondiale est actuellement touchée par une grave récession susceptible d'avoir de sévères conséquences sur le plan économique et social. À partir du second semestre de 2008 on a observé, dans un nombre croissant de pays membres et non membres de l'OCDE, une forte baisse de la production qui a rapidement entraîné un recul très marqué de l'emploi et, dans certains cas, une hausse sans précédent du chômage. Les derniers indicateurs économiques suggèrent que le pire serait passé et qu'une reprise pourrait s'amorcer. Toutefois, les économies de l'OCDE font encore face à de nombreuses turbulences, et même si la reprise s'engage plus tôt que ce qui était prévu il y a seulement quelques mois (voir OCDE, 2009d), il ne s'agira que d'une reprise timide pour quelques temps. L'expérience des précédentes récessions économiques d'ampleur suggère également que la masse importante de chômeurs mettra beaucoup de temps à se résorber, et qu'il est à craindre que la hausse conjoncturelle du chômage de longue durée et l'effet de découragement des travailleurs ne conduisent à un accroissement du chômage structurel et de l'inactivité.

Les suppressions d'emplois affectent le bien-être de multiples façons et leurs conséquences vont bien au-delà du recul évident de la production et, par là même, du revenu. Le chômage pourrait avoir un impact négatif sur la santé physique et mentale, les taux de délinquance et de criminalité, ainsi que le bien-être subjectif. De plus, si la situation de chômage se prolonge, il peut y avoir perte de compétences utiles, ce qui entraîne une réduction du potentiel de gain des travailleurs touchés et accroît pour ces derniers le risque d'être coupés du marché du travail. Les jeunes peu qualifiés qui tentent de prendre pied sur ce marché sont aussi susceptibles de perdre tout lien avec lui (OCDE, 2009c).

Outre le rôle que joue la politique macroéconomique dans la stimulation de la demande globale et la création des conditions d'une reprise de la croissance économique, des politiques de l'emploi et des politiques sociales bien adaptées contribuent de manière essentielle à atténuer le coût économique et social du chômage en offrant une garantie de revenu aux personnes qui perdent leur emploi et en facilitant leur retour au travail. Cependant, la forte augmentation du chômage représente pour les politiques destinées à aider ces personnes un test de résistance aux enjeux élevés. Les systèmes d'indemnisation du chômage leur apportent-ils une garantie de revenu suffisante tout en assurant qu'ils demeurent motivés pour rechercher un nouvel emploi ? Dans quelle mesure la priorité donnée à l'emploi dans le cadre des dispositifs d'activation reste-t-elle adaptée lorsque le marché du travail subit un affaïssement marqué (OCDE, 2009b) ? De plus, les programmes actifs du marché du travail conçus pour faciliter le retour à l'emploi peuvent-ils être renforcés suffisamment vite pour répondre à la forte augmentation des besoins ?

Telles sont les principales questions de fond que traite le présent document de référence. Celui-ci s'inspire du chapitre 1 des *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2009*, qui contient une analyse plus approfondie de l'évolution du marché du travail dans la

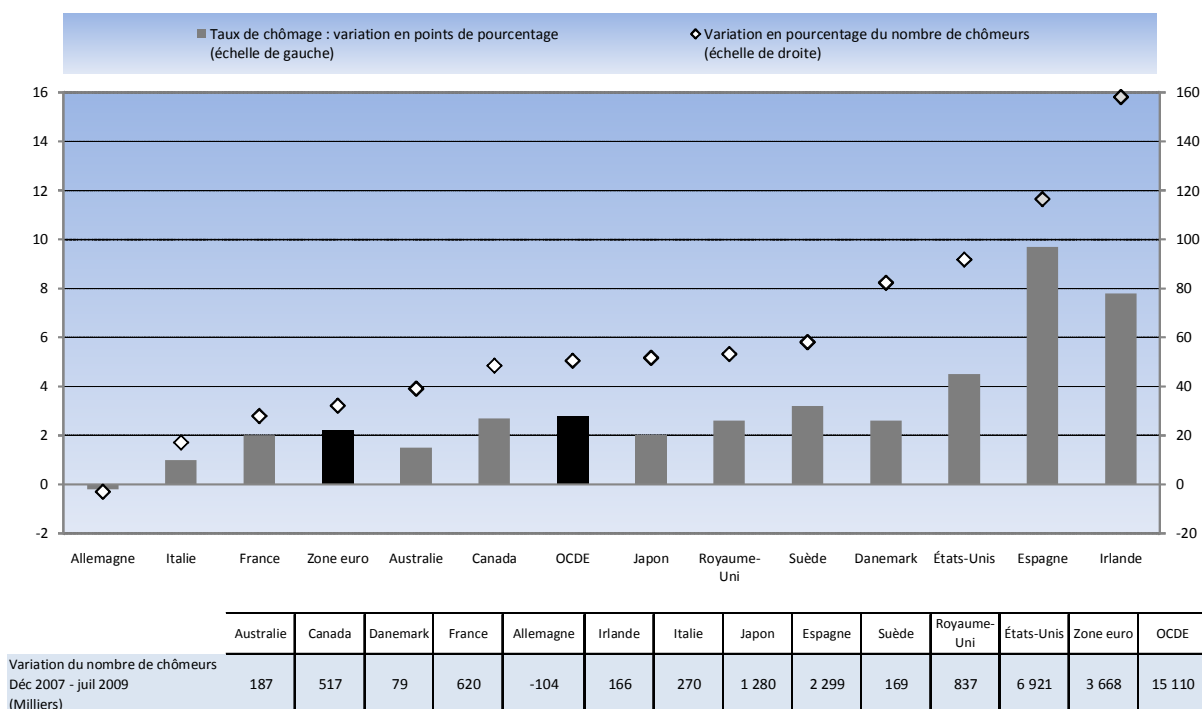
récession actuelle, et expose les diverses possibilités d'action pour faire face à la crise de l'emploi (OCDE, 2009a). La section suivante examine comment le ralentissement actuel de l'activité économique agit sur les marchés du travail des pays de l'OCDE, en appelant tout particulièrement l'attention sur l'envolée du chômage et sur les catégories de travailleurs qui en sont les premières victimes. La dernière section analyse la façon dont la politique de l'emploi et la politique sociale peuvent limiter autant que possible le coût social d'une grave récession et contribuer à assurer une forte reprise de l'activité économique.

2. Comment la crise influe-t-elle sur la situation du marché du travail ?

Situation actuelle et perspectives à court terme

La situation du marché du travail s'est détériorée dans l'ensemble de la zone de l'OCDE à un rythme sans précédent dans certains cas. Les suppressions d'emplois se sont généralisées, les entreprises du monde entier ayant réduit leur production, fermé des usines et licencié des milliers de travailleurs à cause de la récession la plus grave survenue depuis la dernière guerre. Entre décembre 2007 et juillet 2009, la récession a envoyé plus de 15 millions de travailleurs de la zone de l'OCDE grossir les rangs des chômeurs, ce qui a représenté une augmentation de 51 % (graphique 1 ; voir également les données du tableau 1 de l'annexe).

Graphique 1. **Variation du taux de chômage harmonisé pour certains pays de l'OCDE, décembre 2007 à juillet 2009^{a,b,c}**



- a) Le dernier mois disponible est mars 2009 pour l'Italie et mai 2009 pour le Royaume-Uni.
- b) En août 2009, comparé à décembre 2007, le taux de chômage au Canada a cru de 2.8 points de pourcentage et aux États-Unis de 4.8 points de pourcentage. Le nombre de personnes au chômage a augmenté de 539 000 (50.5 % d'augmentation) au Canada, et de 7 387 000 (98 % d'augmentation) aux États-Unis.
- c) Le taux de chômage en Allemagne a baissé jusqu'en novembre 2008, ce qui explique pourquoi les valeurs reportées pour ce pays sont négatives.

Source : Calculs de l'OCDE à partir des *Principaux indicateurs économiques de l'OCDE*.

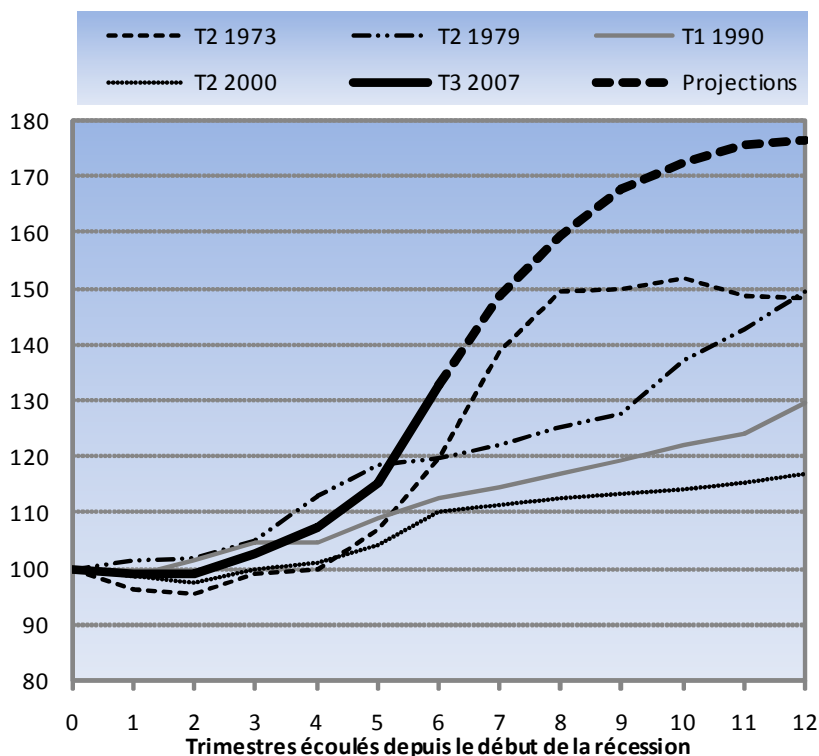
C'est l'Espagne qui a vu le chômage monter le plus, avec un accroissement de 9.7 points de pourcentage, suivie par l'Irlande, où la hausse a été de 7.8 points de pourcentage. L'augmentation de 4.5 points de pourcentage enregistrée aux États-Unis est elle aussi nettement supérieure au niveau moyen de hausse relevé pour la zone de l'OCDE, à savoir 2.8 points de pourcentage. Dans ces trois pays, il existait une importante bulle immobilière et la construction de logements progressait à un rythme excessif durant les années qui ont immédiatement précédé la crise, cette dernière s'étant par ailleurs rapidement étendue aux autres secteurs d'activité. Les effets du ralentissement de l'activité économique sur l'emploi ont été plus lents à se manifester dans les autres pays, mais le chômage a augmenté dans tous les pays de l'OCDE en 2009¹.

Bien que les derniers indicateurs économiques semblent suggérer l'amorce d'une reprise, le redressement de l'activité mettra du temps à se matérialiser en créations d'emploi. En conséquence, le taux de chômage de la zone OCDE continuera probablement à croître en 2010 : il pourrait même s'approcher de 10 % (soit 57 millions de chômeurs) si la reprise tardait à venir ; ce taux est de loin le plus élevé enregistré depuis 1970, première année à partir de laquelle des séries de taux de chômage harmonisés sont disponibles. Les expériences passées mettent en évidence un risque majeur de voir une grande partie de cette montée du chômage devenir de nature structurelle, nombre de chômeurs tombant dans le chômage de longue durée ou sortant du marché du travail.

La crise actuelle ressemble-t-elle aux récessions passées ?

Il est encore un peu trop tôt pour comparer l'impact de la récession actuelle sur le marché du travail avec celui des précédentes récessions, compte tenu de l'incertitude qui règne à propos de la tournure que va prendre la crise. Il est néanmoins utile d'effectuer une première évaluation. Le graphique 2 présente une comparaison de l'évolution du taux de chômage durant la récession économique actuelle et les récessions passées. S'agissant de la présente crise, il indique à la fois l'augmentation effective du taux de chômage depuis le troisième trimestre de 2007 et la progression ultérieure de ce taux d'après les prévisions de l'OCDE publiées en juin et couvrant l'ensemble de la zone OCDE². L'augmentation du chômage jusqu'à mi-2009 était déjà la plus forte observée depuis le début des années 70, et au total, la récession actuelle pourrait porter l'augmentation du taux de chômage moyen de la zone de l'OCDE à près de 80 % d'ici la fin 2010, d'après les prévisions de l'OCDE réalisées en juin dernier. Les hausses correspondantes pour les précédentes récessions se sont situées entre 20 % et 50 %. Même si les prévisions de juin s'avéraient trop pessimistes, la montée du chômage observée au cours de la récession actuelle sera très probablement la plus forte enregistrée au cours des récentes décennies. Et si la majeure partie de la hausse totale du chômage attendue s'est déjà réalisée dans certains pays, tels que l'Espagne, l'Irlande et les États-Unis, dans d'autres pays dont notamment la France, l'Allemagne et l'Italie, une large part de cette augmentation pourrait être encore à venir.

1. Par exemple, en Allemagne, le taux de chômage a diminué jusqu'en novembre 2008 et n'a commencé à croître de façon sensible qu'au premier trimestre de 2009. C'est pourquoi la variation globale du taux de chômage sur la période allant de décembre 2007 à juillet 2009 est légèrement négative dans le graphique 1.
2. Ces prévisions, qui sont exposées en détail dans OCDE (2009d), sont fondées sur les informations disponibles à la date du 11 juin 2009. Des indicateurs économiques plus récents, disponibles pour les sept plus grands pays de l'OCDE, suggèrent que la reprise pourrait s'amorcer quelque peu avant ce qui était prévu initialement. Toutefois, cette reprise restera probablement très timide pendant quelques temps (Elmeskov, 2009).

Graphique 2. **La hausse actuelle du taux de chômage est la pire de ces dernières décennies**Taux de chômage au cours du pic conjoncturel, zone OCDE, données trimestrielles^{a,b} = 100

a) Estimations sur la base des projections économiques publiées dans les *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 85, Paris, juin 2009.

b) Les dates des points de retournement sont définies en utilisant les « pics » conjoncturels de l'écart de production.

Source : *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2009*.

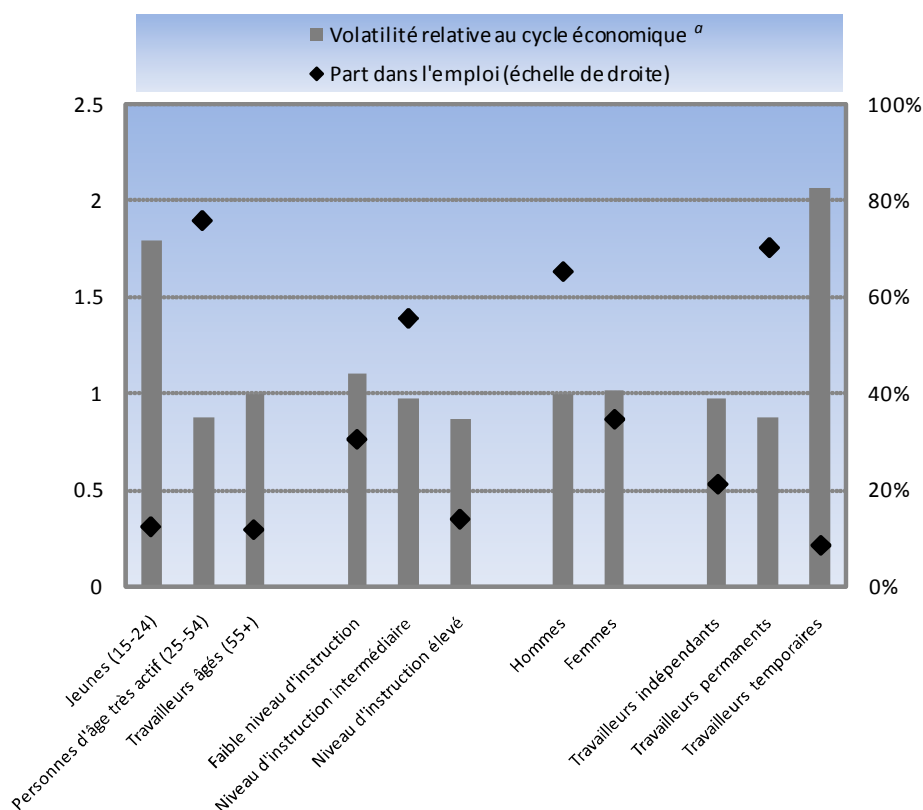
Comparativement à leurs homologues qui ont connu les récessions passées, les travailleurs confrontés à l'actuelle récession sont à la fois favorisés et défavorisés. Ils sont notamment clairement avantagés par le fait que la baisse en cours de l'activité a touché l'économie des pays de l'OCDE à un moment où la situation du marché du travail était en moyenne favorable. En 2007, le taux de chômage a atteint son niveau le plus bas depuis 27 ans, avec 5,6 % en moyenne pour la zone de l'OCDE, et plus des deux tiers de la population d'âge actif étaient occupés, niveau sans précédent. S'agissant des aspects négatifs, l'augmentation tendancielle de la part de l'emploi temporaire dans un certain nombre de pays d'Europe et au Japon a rendu certains travailleurs plus vulnérables que lors des précédentes récessions, car il est particulièrement facile pour les employeurs de ne pas renouveler les contrats relatifs à cette forme d'emploi lorsque la conjoncture se détériore. De plus, par suite de l'assouplissement du temps de travail, notamment de l'essor du travail à temps partiel, les employeurs peuvent plus aisément préserver les emplois en réduisant la durée du travail, mais cette situation peut aussi entraîner pour les travailleurs d'importantes pertes de salaire. Dans l'ensemble, le développement des formes d'emploi « atypiques » dans un grand nombre de pays laisse aussi craindre qu'une part croissante des personnes qui perdent leur emploi ne soit pas bien couverte par les dispositifs d'assurance chômage.

Qui est le plus touché par la crise ?

Les précédentes récessions économiques ont montré que les catégories déjà défavorisées sur le marché du travail – les jeunes, les travailleurs peu qualifiés, les immigrés, les minorités ethniques, les personnes souffrant de problèmes de santé et les travailleurs temporaires – étaient souvent les premières victimes du recul rapide de l'emploi et de la réduction de la durée du travail (voir graphique 3)³. Le fait qu'en période de récession ces catégories deviennent une composante plus importante de la structure du chômage témoigne de leur vulnérabilité plus grande, aussi bien face au risque d'être licencié qu'à celui d'être repoussé encore plus loin dans la file des demandeurs d'emploi avec l'augmentation du nombre de travailleurs qui se font concurrence pour un nombre limité de postes vacants. La récession économique actuelle est pour le moment conforme à cette description.

Graphique 3. **Les groupes défavorisés sont les premières victimes de la baisse de la demande de travail**

Indice de la sensibilité au cycle économique par rapport à la moyenne nationale pour les groupes indiqués^a



- a) Indice calculé sur la base des variations conjoncturelles du total des heures travaillées. Une valeur de 1 pour l'indice indique une sensibilité moyenne aux variations cycliques (la même sensibilité que celle de la population active nationale). Moyenne non pondérée des pays.

Source : *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2009*.

3. En raison des limites que présentent les données, seulement certains de ces groupes ont pu être pris en compte dans l'analyse de la vulnérabilité relative face à la contraction de l'activité, représentée par le graphique 3.

Dans la majorité des pays de l'OCDE, les récessions entraînent simultanément une augmentation des suppressions d'emplois et une diminution des possibilités d'emploi des chômeurs. Ces périodes étant en général tout particulièrement marquées par la baisse de la probabilité de trouver du travail, on observe d'ordinaire un accroissement de la durée moyenne des épisodes de chômage. Toutefois, l'importance de ce phénomène diffère sensiblement selon les pays et les catégories de travailleurs. La multiplication des suppressions d'emplois explique de manière disproportionnée la progression du chômage chez les travailleurs âgés en période de récession, tandis que l'aggravation de la difficulté à trouver un emploi explique de manière disproportionnée la hausse du chômage des jeunes.

Les services publics de l'emploi doivent donc s'adapter de manière à pouvoir aider à la fois un plus grand nombre de personnes ayant perdu leur emploi – dont beaucoup auront peu d'expérience récente de la recherche d'un emploi, mais seront très qualifiés et éligibles à des allocations de chômage d'un montant substantiel – et un effectif plus grand de demandeurs d'emploi défavorisés, comme les jeunes relégués au bout de la file des demandeurs d'emploi, qui sont habitués à passer d'une activité rémunérée à l'autre mais sont maintenant davantage exposés au risque de tomber dans le chômage de longue durée et l'inactivité. Il convient toutefois de souligner que le volume des embauches reste assez appréciable même en temps de grave récession, si ce n'est que les demandeurs d'emploi sont plus nombreux à se disputer un même poste vacant (OCDE, 2009a).

3. La politique de l'emploi et la politique sociale en période de baisse de l'activité économique

Vue d'ensemble des programmes nationaux du marché du travail

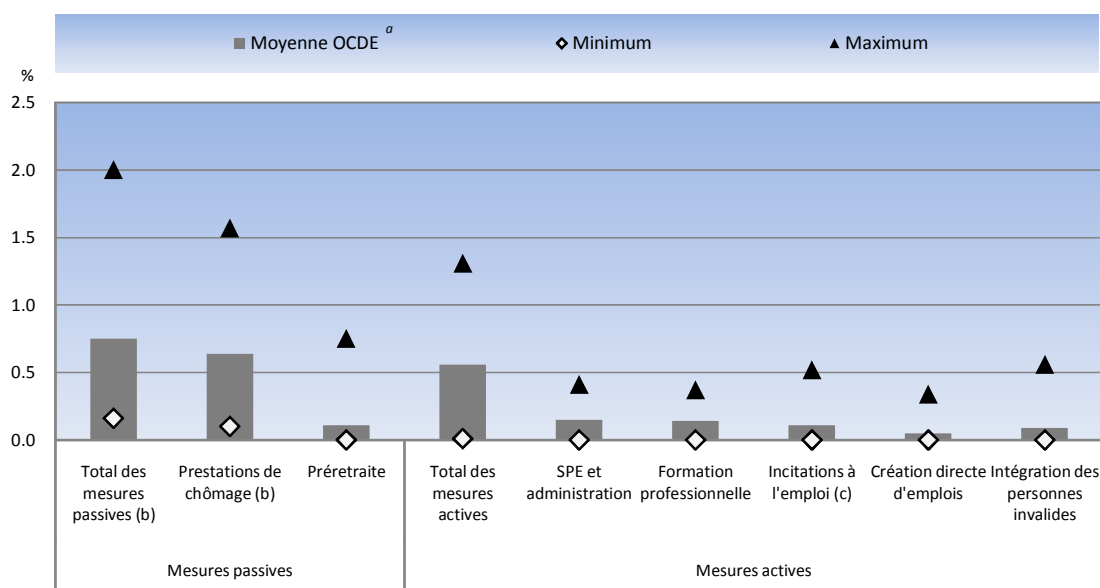
Avant d'évaluer les différents moyens d'action possibles, il est essentiel d'avoir une vision d'ensemble des divers types de programmes du marché du travail qui constituent la panoplie à la disposition des pouvoirs publics pour réduire au minimum le coût social de la récession tout en aidant les chômeurs à se réinsérer au plus vite sur le marché du travail. Il existe deux grandes catégories d'instruments : les dispositifs de garantie de revenu (mesures *passives*) et les services destinés à faciliter le retour à l'emploi (mesures *actives*). En 2007, les pays de l'OCDE ont consacré en moyenne 0.8 % de leur PIB aux mesures passives et 0.6 % aux mesures actives⁴. Les dépenses affectées aux programmes du marché du travail sont très variables selon les pays de l'OCDE, comme en témoignent les valeurs minimales et maximales figurant au graphique 4. Par exemple, les dépenses passives vont de 0.2 % à 2 % du PIB, alors que les dépenses actives se situent entre moins de 0.1 % et 1.3 %. Il existe en outre de nettes différences entre les pays quant au rang de priorité attribué aux diverses mesures passives et actives. Au total, les pays de l'OCDE font face à la crise de l'emploi actuelle en mettant en place des ensembles très différents de programmes du marché du travail pour aider les travailleurs à résister aux difficultés qu'elles engendrent.

4. Il importe cependant de noter que certains dispositifs publics non pris en considération ici, comme l'aide sociale et la formation des adultes en général, peuvent fortement contribuer à réduire le coût social d'une récession. La discussion consacrée ci-dessous à la garantie de revenu tient en fait largement compte des prestations d'aide sociale car elles constituent une importante source de revenu pour les personnes ayant perdu leur emploi qui *soit* ne sont pas admissibles au bénéfice des indemnités d'assurance chômage, *soit* sont au chômage depuis si longtemps qu'elles ont épuisé leurs droits à ces prestations.

L'analyse rétrospective de l'évolution du montant des dépenses consacrées aux programmes du marché du travail montre que les dépenses passives augmentent fortement lorsqu'il y a hausse du chômage en période de récession. Ce constat est peu surprenant car une grande part des personnes de plus en plus nombreuses qui perdent leur emploi est admissible au bénéfice des indemnités d'assurance chômage. Toutefois, ces dépenses augmentent généralement un peu moins que proportionnellement au nombre de chômeurs, ce qui donne à penser qu'une part croissante de ces derniers ne remplit pas les conditions requises pour percevoir des allocations d'assurance chômage ou parvient en fin de droits avant d'avoir trouvé un nouvel emploi. En revanche, les dépenses afférentes aux programmes actifs du marché du travail (PAMT) n'évoluent pas beaucoup au cours du cycle conjoncturel, ce qui signifie que le niveau des dépenses par chômeur diminue de façon très marquée lors d'une récession grave (OCDE, 2009a et 2009b).

Graphique 4. **Les dépenses actives et passives des programmes du marché du travail varient significativement parmi les pays de l'OCDE**

Dépenses annuelles en pourcentage de PIB, 2007



a) Moyenne non pondérée de 28 pays de l'OCDE.

b) Minimum calculé en excluant le Mexique qui n'a pas de système de prestations de chômage.

c) Somme des dépenses pour les incitations à l'emploi, la rotation dans l'emploi et le partage de l'emploi, et les aides à la création d'entreprises.

Source : Calculs de l'OCDE effectués à partir de la Base de données des Programmes du marché du travail de l'OCDE.

Premières réponses à la crise de l'emploi

Dans un grand nombre de pays, les pouvoirs publics ont réagi à la crise en adoptant des mesures macroéconomiques vigoureuses, dont parfois d'importants plans de relance budgétaire, en complément du rôle joué par les stabilisateurs automatiques⁵. En soutenant

5. Les pays ayant mis en place les plans de relance budgétaire les plus importants sont en général les pays dans lesquels les stabilisateurs automatiques ne jouent qu'un rôle limité, ce qui suggère que, dans une très large mesure, ces deux formes de relance budgétaire sont substituables. Les stabilisateurs automatiques

la demande globale, ces dispositifs permettent d'éviter que les pertes d'emplois ne soient encore plus nombreuses. La plupart des plans de relance budgétaire mis en place comportent des mesures relevant de la politique du marché du travail et de la politique sociale qui visent à amortir les effets négatifs de la récession sur les travailleurs et les ménages à faible revenu. Dans de nombreux cas, le montant des fonds *supplémentaires* qui sont affectés aux programmes du marché du travail est assez limité, ce qui représente peut-être une occasion manquée.

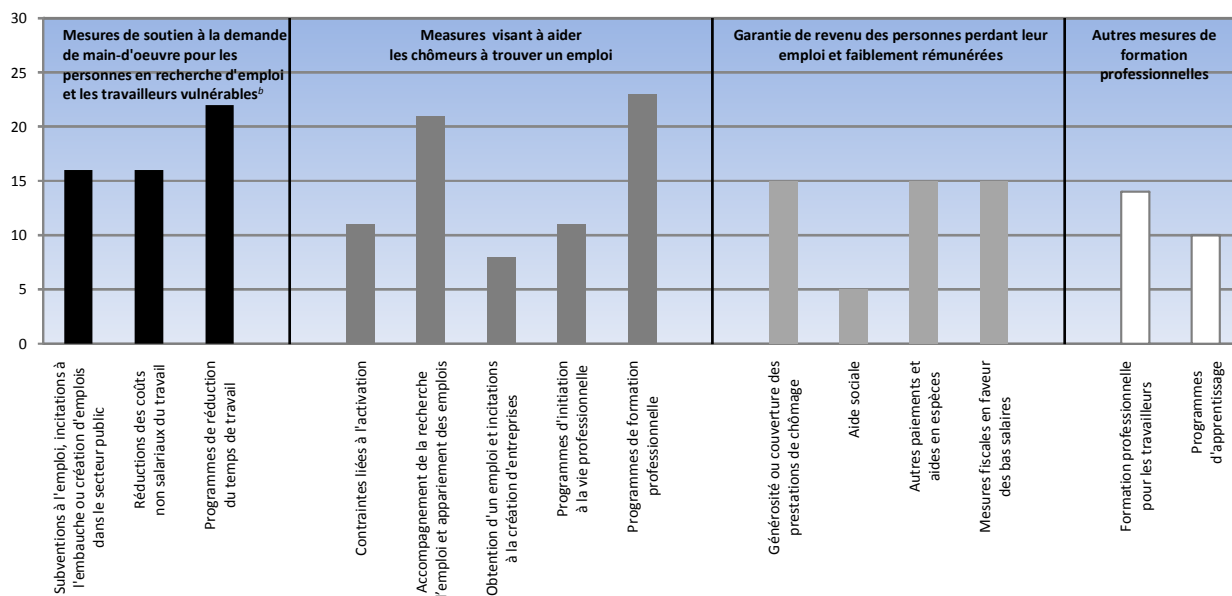
Afin de pouvoir dresser un tableau complet des mesures *discrétionnaires* adoptées dans le domaine de la politique de l'emploi et de la politique sociale pour faire face au ralentissement économique actuel, le Secrétariat de l'OCDE a envoyé un questionnaire à l'ensemble des pays membres⁶. Il ressort des informations recueillies sur 29 pays de l'OCDE que ces derniers ont tous pris un grand nombre de mesures supplémentaires pour accroître l'aide offerte aux personnes qui perdent leur emploi ou à d'autres travailleurs dont le bien-être est menacé par la récession⁷. Beaucoup de pays ont adopté des dispositions spécifiques pour renforcer aussi bien les mesures passives que les mesures actives, mais ils ont très souvent privilégié l'apport d'une aide supplémentaire pour la réinsertion des chômeurs dans l'emploi ou l'amélioration de leurs compétences professionnelles. Vingt-trois des 29 pays considérés ont accru l'offre de formation destinée aux demandeurs d'emploi, et la majorité a amplifié le soutien à la formation des travailleurs en activité ou étoffé les dispositifs de formation d'apprenti (graphique 5). Les mesures qui ont ensuite été prises le plus souvent ont consisté à soutenir la demande de main-d'œuvre au profit des demandeurs d'emploi et des travailleurs vulnérables (par exemple, dispositifs de chômage partiel) ou à accroître l'aide à la recherche d'un emploi.

Il faut souligner que les réponses au questionnaire concernent uniquement les mesures *discrétionnaires* prises au niveau *national*. Or, dans les pays où la mise en œuvre des politiques du marché du travail est très décentralisée et où le financement national augmente automatiquement avec le taux de chômage en période de récession, comme au Danemark et en Suisse, ce type de mesures jouent généralement un rôle moindre, si bien que dans le cas de ces pays, le questionnaire ne couvre pas l'augmentation totale de l'aide offerte aux chômeurs⁸. De plus, comme celui-ci ne porte que sur les mesures *publiques* adoptées pour faire face au ralentissement de l'activité économique, les réponses ne rendent pas compte des initiatives prises dans le cadre des négociations collectives ou de négociations individuelles entre employés et employeurs (par exemple, concessions sur les salaires ou le temps de travail pour sauver des emplois).

jouent en général un rôle plus important dans les pays d'Europe du Nord et dans les pays où les dépenses sociales publiques, et notamment les allocations de chômage et les autres allocations destinées à la protection sociale, sont relativement généreuses, et où les recettes fiscales sont plus cycliques.

6. Ce questionnaire a été développé conjointement par le Secrétariat de l'OCDE et la Commission européenne.
7. OCDE (2009g) analyse de façon plus détaillée les réponses à ce questionnaire qui ne sont examinées ici que pour évoquer les grandes tendances.
8. Les dépenses afférentes aux PAMT augmentent aussi automatiquement avec le nombre de demandeurs d'emploi dans les systèmes contractuels, comme le *Job Services* en Australie, où la fourniture de services d'aide à la réinsertion est confiée à des prestataires privés.

Graphique 5. Les gouvernements ont pris de nombreux types de mesures en réponse à la crise de l'emploi

Nombre de pays de l'OCDE^a qui ont pris des mesures discrétionnaires selon les politiques

a) Statistiques sur la base de 29 pays, l'Islande étant exclue.

b) N'inclut pas de mesures pour accroître la demande de travail agrégée comme les plans de relance budgétaire.

Source : *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2009*.

Les systèmes de sécurité sociale existants offrent-ils un filet de sécurité suffisant ?

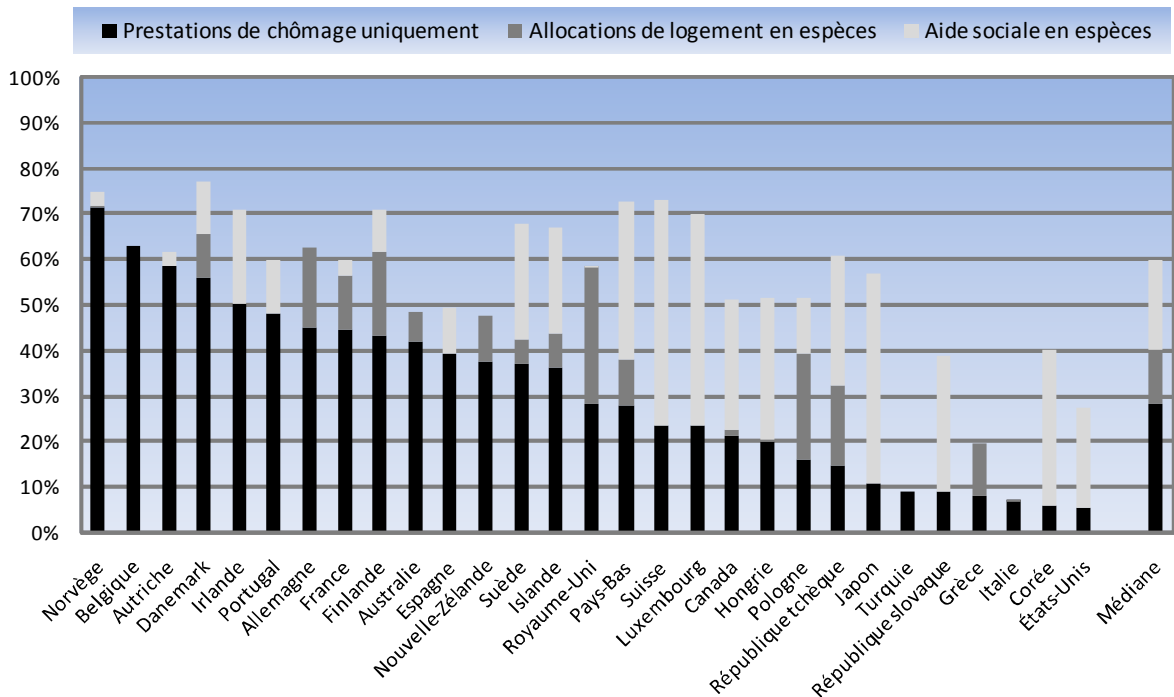
L'efficacité des indemnités de chômage dans leur rôle de filet de sécurité pour les chômeurs et leur famille et de stabilisateur macroéconomique, est mise à rude épreuve par la récession économique actuelle. Trois grands défis se posent à cet égard. Premièrement, il importe de veiller à ce que les moyens administratifs et financiers nécessaires pour répondre à l'augmentation de la demande de prestations soient dégagés. Deuxièmement, à mesure que les pertes d'emplois progresseront, il est probable que le problème de l'absence de couverture par l'assurance chômage deviendra manifeste dans les pays qui comptent une forte proportion de travailleurs atypiques (par exemple, travailleurs temporaires, à temps partiel). Enfin, étant donné que la durée moyenne du chômage s'allonge et que les demandeurs d'emploi sont de plus en plus souvent confrontés à une diminution de leurs prestations, voire à l'expiration de leurs droits dans la plupart des pays, la question du niveau de la garantie de revenu apportée à l'effectif croissant des chômeurs de longue durée se fait plus pressante.

Les dispositifs existants d'indemnisation du chômage offrent-ils un filet de sécurité suffisant en période de grave récession ? Les allocations de chômage remplissent deux fonctions essentielles : maintenir un certain niveau de revenu pendant la période de privation d'emploi et permettre la recherche d'un emploi avec plus d'efficacité. Si les pays visent tous ces objectifs, ils ne leur consacrent pas la même place et ne suivent pas la même démarche pour les atteindre. Pour rendre compte de façon simple et synthétique d'une grande part des caractéristiques institutionnelles qui s'y rapportent, il est possible d'utiliser le taux net de compensation de la perte de revenu assuré par les prestations, qui représente le revenu net d'un allocataire en pourcentage du revenu net que lui procurait son emploi précédent. Le graphique 6 indique la fraction du revenu net lié à l'emploi précédent que les

indemnités de chômage remplacent en moyenne au cours des cinq premières années d'un épisode de chômage chez les personnes d'âge très actif, ainsi que le revenu supplémentaire apporté par deux formes d'aide sociale⁹. Si les taux initiaux de compensation assurés par les allocations de chômage sont très différents d'un pays de l'OCDE à l'autre, le principal facteur de variation de la générosité de ces prestations est l'importance de la réduction que subit le montant de celles-ci à mesure que la durée du chômage s'allonge.

Graphique 6. Les prestations de chômage ne sont qu'un élément des filets de sécurité pour les personnes perdant leur emploi

Taux de remplacement nets moyens pour un épisode de chômage d'une durée de cinq ans^a



a) Voir les notes du tableau 1.7 de OCDE (2009a) pour les détails sur le calcul des moyennes. Les allocations de logement sont celles versées aux familles locataires de leur logement avec un loyer *plus* d'autres coûts liés au logement (comme les factures d'eau et d'électricité) supposé égal à 20 % du salaire moyen. Dans certains pays, le soutien consacré au logement est pris en charge par le versement d'une aide sociale. L'aide sociale aux États-Unis incorpore aussi la valeur des prestations en nature (coupons alimentaires).

Source : Modèles impôts-prestations de l'OCDE, www.oecd.org/els/social/prestationsetsalaires.

Dans les pays où la protection assurée par les indemnités de chômage est insuffisante, les pouvoirs publics devraient effectuer les ajustements nécessaires pour atténuer l'impact négatif de la détérioration de la situation du marché du travail sur la sécurité du revenu,

9. Les données présentées sont des moyennes pour différents niveaux de salaire et différentes situations de famille, compte tenu des impôts et des prestations familiales le plus souvent offertes. Elles se rapportent à l'année 2007, c'est-à-dire à une période antérieure aux ajustements effectués pour répondre à la récession actuelle. OCDE (2007) rend compte en détail des caractéristiques institutionnelles concernant notamment les conditions d'attribution des prestations, ainsi que leur montant et leur durée de versement. Des mises à jour de ces informations, ainsi qu'une calculatrice impôts-prestations, sont disponibles sur Internet à l'adresse www.oecd.org/els/social/prestationsetsalaires.

tout en faisant en sorte que ces mesures n'entravent pas la reprise lorsque l'activité économique retrouvera de la vigueur. Par exemple, il pourrait être envisagé d'offrir temporairement une couverture aux travailleurs atypiques. Lorsque les prestations d'assurance chômage sont versées pendant peu de temps, une augmentation temporaire de la durée maximale d'indemnisation pourrait contribuer à réduire le nombre de demandeurs d'emploi parvenant en fin de droits. Cependant, pour éviter de retarder la reprise de l'emploi après la récession, il faut que ces mesures de prolongation soient provisoires et bien ciblées sur les plus vulnérables, et qu'elles ne nuisent pas au respect des obligations en matière de recherche d'un emploi. Les réponses au questionnaire de l'OCDE montrent que, pour faire face à la crise, plus de la moitié des pays de l'OCDE ont soumis la protection offerte par l'assurance chômage à des ajustements qui semblent prendre en compte ce type de considérations (par exemple, accroissement de l'accessibilité des travailleurs temporaires ou à temps partiel aux prestations ou allongement de la durée d'indemnisation).

Le graphique 6 montre aussi que l'aide sociale et les prestations analogues qui assurent un revenu minimum constituent un substitut indispensable des indemnités de chômage en période de récession, étant donné qu'un nombre plus grand de personnes ayant perdu leur emploi ne remplissent pas les conditions requises pour bénéficier de ces indemnités ou auront épuisé leurs droits à l'assurance chômage. Mais dans la plupart des pays de l'OCDE, l'aide sociale et les autres « prestations de dernier recours » ne sont pas suffisantes pour permettre à ceux qui les perçoivent de sortir de la pauvreté. Par conséquent, les pouvoirs publics devraient instaurer un suivi attentif pour repérer les cas de grande détresse exigeant des mesures immédiates. Il convient notamment de veiller tout particulièrement à ce que ces prestations soient connues des travailleurs ayant perdu leur emploi et des autres personnes qui en ont besoin, et qu'elles leur soient accessibles, car leur taux d'utilisation est souvent assez faible.

Si la montée du chômage constitue le principal sujet d'inquiétude en période de grave récession, il ne faut pas oublier que les travailleurs à bas salaire ont souvent aussi besoin d'une aide plus importante. Outre le fait qu'elle permet d'atténuer les difficultés matérielles résultant de la réduction involontaire des salaires ou de la durée du travail, la garantie de revenu apportée aux travailleurs faiblement rémunérés peut aussi renforcer leurs liens avec le marché du travail en temps de crise. Quinze pays mentionnent qu'ils ont pris des mesures pour augmenter le revenu net des travailleurs à bas salaire, mesures qui se sont réparties à parts égales entre des réductions ciblées de prélèvements obligatoires et des prestations liées à l'exercice d'une activité. Les dispositifs de chômage partiel, bien que plus étroitement ciblés, constituent une autre forme d'aide aux travailleurs à bas salaire, en indemnisant les travailleurs qui connaissent une diminution involontaire de leur temps de travail *via* le versement partiel d'une allocation de chômage¹⁰.

10. Le principal attrait des dispositifs de chômage partiel en période de récession est de limiter le nombre de licenciements liés à une baisse temporaire de l'activité. Ces dispositifs sont discutés plus loin.

Comment mobiliser les chômeurs lorsque la demande de main-d'œuvre est faible¹¹ ?

L'une des principales réformes de la politique de l'emploi que les pays de l'OCDE ont effectuées au cours de la dernière décennie a consisté à mettre en œuvre des stratégies d'activation fondées sur le principe des obligations réciproques, selon lequel en échange de prestations et de l'accès à des services efficaces d'aide à la réinsertion, les demandeurs d'emploi sont tenus de rechercher activement du travail ou de participer à des programmes de formation ou d'emploi, sous peine de sanctions portant sur les prestations. Les données présentées dans OCDE (2006) montrent que ces stratégies ont effectivement permis d'assurer le retour à l'emploi des allocataires. Cependant, l'efficacité des mesures d'activation risque de diminuer en période de récession en l'absence d'ajustements appropriés.

Afin de préserver le principe des obligations réciproques qui sous-tend les dispositifs d'activation, il est essentiel de conserver jusqu'à la fin de la récession les éléments fondamentaux de l'aide à la recherche d'un emploi, comme l'élaboration d'un plan personnalisé de retour à l'emploi et les entretiens réguliers avec les conseillers des services de placement. Cependant, la baisse du volume des offres d'emploi réduit les chances qu'ont les chômeurs de trouver du travail, surtout s'ils appartiennent aux catégories traditionnellement défavorisées. Afin d'éviter que les demandeurs d'emploi ne se découragent, il peut aussi être nécessaire de consacrer davantage de place à d'autres types de dispositifs, comme les dispositifs de formation, la création d'emplois dans le secteur public et les mesures visant la demande de main-d'œuvre (par exemple, dispositifs de chômage partiel, aides à l'embauche), afin de préserver la crédibilité des stratégies d'activation.

Pour que ces stratégies restent efficaces en période de récession, il faut donc qu'un volume non négligeable de ressources supplémentaires soit mis au service des PAMT. Il ressort des premières observations relevées pour la récession actuelle que, dans un grand nombre de pays, l'effort d'accroissement des dépenses consacrées aux PAMT a été plus marqué que lors des précédentes récessions. Il est toutefois probable que dans beaucoup de pays, l'augmentation de ces dépenses ne permette pas d'atteindre le montant nécessaire pour maintenir les ressources disponibles par chômeur à un niveau constant et que, par conséquent, les services publics de l'emploi auront à faire des choix difficiles lorsqu'ils devront déterminer comment répartir des ressources de moins en moins abondantes entre les chômeurs toujours plus nombreux qui seront susceptibles d'en tirer profit.

Faire une place plus grande aux mesures destinées à soutenir la demande de main-d'œuvre au profit des personnes qui ont perdu leur emploi et des travailleurs vulnérables ?

En période de récession, il est normal de se demander s'il y a un intérêt à renforcer les mesures visant à promouvoir la demande de main-d'œuvre en encourageant les employeurs à recruter des chômeurs ou à limiter le nombre des licenciements. En ce qui concerne ce dernier objectif, un rôle important peut être joué par les *dispositifs de chômage partiel*, destinés à éviter des licenciements inutiles en cas de réduction temporaire de la demande ou de l'accès au crédit en amenant les employeurs à opter plutôt pour une diminution de la durée du travail. En règle générale, ces dispositifs permettent d'offrir aux travailleurs une

11. Voir l'analyse plus détaillée de cette question dans OCDE (2009b).

garantie de revenu financée sur fonds publics afin de compenser une partie de la perte de salaire qu'ils subissent par suite de la réduction de leur temps de travail (par exemple, indemnités de chômage partiel). Les dispositifs de chômage partiel peuvent être très utiles pour éviter les suppressions d'emplois lors d'une récession modérée. Mais en cas de crise longue et profonde, ils sont susceptibles d'être moins efficaces pour la préservation de l'emploi et risquent davantage de constituer un obstacle à la reprise en entravant le redéploiement des travailleurs des entreprises en déclin vers celles qui connaissent une croissance de leur activité. Dans la récession actuelle, les dispositifs de chômage partiel retiennent l'attention à un point inhabituel, deux tiers des pays de l'OCDE ayant déclaré avoir adopté de nouvelles mesures dans ce domaine ou renforcé celles qui existaient déjà. Afin d'éviter de protéger des emplois non viables à long terme et de nuire à la croissance de l'emploi lors de la reprise, il est important de limiter dans le temps de manière claire et crédible l'application de ces mesures.

Une place plus grande peut aussi être faite aux subventions destinées à récompenser la création d'emplois nouveaux, comme les *aides à l'embauche*. Celles-ci se sont révélées assez efficaces par rapport à d'autres programmes actifs du marché du travail, comme les dispositifs de formation et les mesures de création d'emplois dans le secteur public, mais on ne sait pas au juste quel est le degré d'efficacité de ces formes d'action en période de grave récession. Pour faire face à la crise actuelle, la grande majorité des pays de l'OCDE ont entrepris de renforcer les programmes existants d'aide à l'embauche ou d'en créer de nouveaux, en les ciblant généralement sur certaines catégories vulnérables. Le nombre d'emplois aidés supplémentaires qu'engendreront ces nouvelles initiatives ne peut être déterminé avec précision dans la plupart des cas, mais il est probable qu'il sera faible par rapport à la forte progression du chômage, notamment de longue durée, comme on l'a vu aussi lors des précédentes récessions. De plus, compte tenu de la concurrence plus intense qui se livre pour les nouveaux emplois par suite de l'accroissement de l'effectif des chômeurs, il y a peu de chances qu'une simple hausse du nombre potentiel d'emplois subventionnés suffise à faciliter le retour au travail de tous les groupes cibles. Sans doute faut-il aussi relever le montant des aides à l'embauche pour assurer leur efficacité en période de grave récession, et un certain nombre de pays ont pris des mesures pour augmenter les subventions offertes dans le cadre des programmes existants.

La *création directe d'emplois dans le secteur public* constitue depuis longtemps un autre moyen de multiplier les possibilités d'emploi des demandeurs difficiles à placer. Les évaluations consacrées aux programmes de création directe d'emplois ont généralement abouti à des conclusions décevantes, dont en particulier le fait que ces dispositifs n'aident guère les chômeurs à trouver plus tard un emploi permanent dans le secteur privé. La principale raison en est que la participation à ce type de programmes a pour effet d'amoinrir sensiblement chez ceux qui en bénéficient la motivation pour la recherche d'un emploi régulier, et les responsables de ces dispositifs n'ont généralement aucun moyen d'incitation à les aider à en trouver un. Toutefois, en période de grave récession, il peut être utile de les renforcer à *titre temporaire*, afin d'éviter que les chômeurs difficiles à réinsérer ne se coupent trop du marché du travail (tant psychologiquement que d'un point de vue plus objectif). Dans ce cas, ils peuvent servir à étayer les efforts d'activation et contribuer ainsi à préserver la crédibilité de cette forme d'action lorsque le marché du travail est particulièrement atone. Il devrait également être possible d'améliorer l'efficacité de ces dispositifs en les recentrant sur les activités les plus productives, et en incitant ensuite fortement les responsables de ces dispositifs à placer les bénéficiaires dans des emplois réguliers. Bien que les programmes temporaires de travaux publics – comme par exemple, le Fond d'État pour l'investissement local lancé

en Espagne et doté d'un budget de 8 milliards EUR – ne soient en général pas considérés comme des programmes actifs du marché du travail, ce type de mesure peut également créer des opportunités d'emploi supplémentaires pour les chômeurs.

Comment entretenir l'offre effective de main-d'œuvre ?

L'expérience montre que l'application par les pouvoirs publics de mesures inadaptées pour faire face à un niveau élevé de chômage structurel peut être préjudiciable à l'offre de main-d'œuvre à long terme. Compte tenu du vieillissement de la population et de la pression que ce phénomène va exercer sur les budgets et les systèmes de protection sociale des pays de l'OCDE, il est essentiel d'éviter des erreurs de cette nature. Par exemple, plusieurs pays de l'OCDE ont mis en place des dispositifs de retraite anticipée à la suite de la crise des années 70. Le but était de faire reculer le chômage en libérant des emplois pour les jeunes, mais les effets produits n'ont pas correspondu aux attentes : les entreprises ont profité des aides publiques pour licencier leurs salariés âgés, mais elles n'ont embauché que très peu de jeunes pour les remplacer (OCDE, 2006). Malgré le lamentable échec auquel a ainsi abouti cette politique, ces pays ont mis très longtemps à se défaire de ces dispositifs. De même, les pouvoirs publics de certains pays de l'OCDE ont facilité l'accès aux prestations d'invalidité lors des récessions, ce qui revenait de fait à accepter que l'admission au bénéfice de ces prestations puisse aussi avoir pour critère les difficultés rencontrées sur le marché du travail, et non plus exclusivement des raisons médicales. Il s'est avéré qu'aussi bien les dispositifs de retraite anticipée que l'accessibilité plus grande aux prestations d'invalidité constituaient des voies à sens unique, car quasiment aucun des travailleurs qui en ont bénéficié n'est retourné à la vie active lors de la reprise économique. Ce type de mesures crée aussi des situations difficilement réversibles, ce qui accroît l'impact qu'elles produisent à long terme en renforçant la dépendance à l'égard des prestations et en amoindrissant l'offre de main-d'œuvre. Il importe que les pouvoirs publics résistent aux fortes pressions qui s'exercent du point de vue politique pour les pousser à adopter des mesures analogues, pressions qui risquent de s'accroître si les marchés du travail ne se redressent pas rapidement. Au lieu de créer des situations qui favorisent l'installation dans une dépendance durable vis-à-vis des prestations sociales et l'exclusion du marché du travail, ils devraient diriger leurs efforts vers le renforcement de l'aide aux chômeurs afin de les maintenir dans la population active.

Même en période de prospérité, le taux de chômage des jeunes est deux à trois fois supérieur à celui des adultes dans de nombreux pays¹². Beaucoup de jeunes connaissent de courts épisodes de chômage lors de la phase de transition de l'école à l'emploi, mais certains – souvent peu qualifiés ou appartenant à des minorités ethniques – se retrouvent piégés dans le chômage ou perdent tout lien avec le marché du travail. Une récession économique réduit fortement les possibilités d'emploi des jeunes peu qualifiés, qui sont ainsi beaucoup plus exposés au chômage de longue durée. La toute première priorité à court terme doit être de limiter autant que possible l'augmentation de ce noyau dur de jeunes, qui risquent de perdre tout contact effectif avec le marché du travail et de voir définitivement compromises leurs chances de trouver un emploi et leur capacité de gain. Pour y parvenir, une action résolue s'impose. Premièrement, l'application de mesures qui soient ciblées sur les jeunes à risque de manière à éviter autant que possible qu'ils

12. Les politiques destinées à améliorer la situation des jeunes sur le marché du travail sont examinées en profondeur dans OCDE (2009c).

n'entrent sur le marché du travail sans qualifications (par exemple, subventions au titre des contrats d'apprentissage pour les jeunes non qualifiés, développement des écoles de la deuxième chance, etc.) est encore plus indispensable en période de récession qu'en temps de croissance. Deuxièmement, il importe de faire en sorte que les jeunes sortis du système scolaire et confrontés à des difficultés sur le marché du travail puissent bénéficier de PAMT bien adaptés dans les pays où ce n'est pas encore le cas.

Les faits observés dans le passé montrent que les immigrés font partie des catégories les plus durement touchées sur le marché du travail en temps de crise. Ils sont aussi davantage susceptibles de se retrouver au moment de la reprise dans une situation plus défavorable sur le plan de l'emploi que les demandeurs d'emploi autochtones. Les pouvoirs publics doivent s'attacher à faire en sorte que la détérioration de la situation des immigrés sur le marché du travail ne sape pas les possibilités de poursuite des migrations lors de la reprise de la croissance. Il est nécessaire de maintenir en place les dispositifs d'intégration, de renforcer les mesures de lutte contre la discrimination et d'assurer une participation égale des immigrés aux PAMT destinés aux chômeurs. Si ces efforts ne sont pas entrepris, les migrations ne pourront jouer le rôle escompté face au vieillissement de la population et à la nécessité de remédier aux pénuries de main-d'œuvre (voir OCDE, 2009e, chapitre 1)¹³.

4. Observations finales

L'économie mondiale est confrontée à la récession la plus grave de ces 50 dernières années et le chômage atteint des niveaux sans précédent dans un grand nombre de pays. Les pouvoirs publics prennent des mesures pour éviter que la crise financière et économique n'engendre une véritable crise sociale qui marquera profondément les travailleurs vulnérables et les ménages à faible revenu.

Si l'indemnisation du chômage est automatiquement mise en œuvre pour soutenir le revenu d'une grande part des personnes qui perdent leur emploi, du moins pendant quelques temps, la population couverte par ces prestations est faible dans certains pays de l'OCDE, notamment parce que bon nombre des nouveaux chômeurs exerçaient auparavant un emploi atypique et ne remplissent donc pas les critères requis pour en bénéficier. Dans plusieurs pays, des efforts ont été consentis pour accroître l'effectif des allocataires et, dans certains cas, pour allonger la durée maximale de versement des indemnités afin d'assurer une protection plus efficace. Mais ces mesures doivent être appliquées avec circonspection pour atténuer autant que possible les effets négatifs qu'elles peuvent avoir sur les incitations à travailler.

De nombreux gouvernements sont aussi intervenus rapidement pour augmenter les ressources consacrées aux PAMT, afin de préserver la démarche de l'activation et le principe des obligations réciproques, ainsi que d'éviter que les demandeurs d'emploi défavorisés ne soient coupés du marché du travail et ne tombent dans l'inactivité. Cette attitude tranche de manière prometteuse avec les réactions observées dans le passé lors des récessions de grande ampleur dans bon nombre de pays de l'OCDE, lesquelles ne s'étaient pas traduites par une augmentation très importante des dépenses afférentes aux programmes actifs. Cependant, dans certains cas, les fonds *supplémentaires* qui sont

13. Ces questions ont été examinées de façon approfondie lors du Forum de haut niveau de l'OCDE sur les migrations qui s'est tenu à Paris les 29 et 30 juin 2009 (OCDE, 2009f).

affectés aux programmes du marché du travail sont assez limités compte tenu de l'augmentation massive du chômage.

La mise en œuvre de mesures destinées à travailleurs âgés, très différentes de celles envisagées lors des récessions précédentes, est particulièrement encourageante. Par le passé, en période de récession, un grand nombre de travailleurs âgés prenaient une retraite anticipée et/ou passaient sous le régime de l'invalidité. Cette politique s'est révélée très coûteuse. Pour le moment, elle n'a pas été adoptée par beaucoup de pays, mais il est important que les pouvoirs publics résistent à la tentation d'y recourir à nouveau.

D'une manière plus générale, il ressort de l'expérience que les mesures destinées à aider les personnes ayant perdu leur emploi en temps de récession doivent être conformes aux principes fondamentaux souvent prônés dans le cadre du débat sur les plans de relance budgétaire : celles-ci doivent être rapides, bien ciblées et temporaires. Par exemple, il est doublement important de mettre *rapidement* en œuvre des politiques de soutien du revenu et d'aide au retour à l'emploi, et en fait plusieurs pays ont agi de manière résolue dans ce sens. Renforcer sans tarder l'action dans ce domaine contribue non seulement à stabiliser la demande globale, mais permet aussi d'apporter une aide aux personnes ayant perdu leur emploi au moment où elles en ont le plus besoin. Cependant, pour des raisons d'équité, il est important de *cibler* les mesures de soutien du revenu et d'aide au retour à l'emploi sur les travailleurs qui ont le plus de difficultés. Il faut également, dans un souci d'efficacité, que les PAMT ciblent les demandeurs d'emploi susceptibles de profiter le plus de chaque type de service. Enfin, les initiatives visant à apporter un soutien supplémentaire sur le plan du revenu en période de récession – ou à assouplir certaines obligations de comportement prescrites par les dispositifs d'activation – doivent en règle générale avoir un caractère *temporaire*, à défaut elles empêcheront le marché du travail de fonctionner de manière efficace lorsque la reprise s'amorcera. Toutefois, le test de résistance imposé par une récession mettra parfois en lumière la nécessité de procéder à des réformes structurelles durables ou créera, sur le plan politique, des conditions propices à l'adoption d'une réforme qui avait déjà été envisagée mais n'avait pas recueilli un soutien politique suffisant.

Une récession grave, comme celle que nous connaissons actuellement, exige aussi des réponses suffisamment *fortes* de la part des pouvoirs publics. En règle générale, les gouvernements des pays de l'OCDE ont réagi à cette crise avec vigueur, en mettant en œuvre des politiques monétaires et budgétaires très expansionnistes tout en prenant des mesures d'un caractère parfois inédit pour stabiliser les marchés financiers. Une attitude aussi énergique est nécessaire pour accroître l'aide directe aux personnes qui perdent leur emploi et aux autres travailleurs pris dans les turbulences de la tempête économique. Il est encourageant de constater que les pouvoirs publics de nombreux pays ont entrepris de renforcer les filets de sécurité en faveur des chômeurs et des travailleurs faiblement rémunérés, tout en étoffant les dispositifs d'activation destinés à faciliter le retour des travailleurs à l'emploi ou à améliorer leur employabilité. Il sera important de suivre attentivement ces initiatives et d'évaluer avec rigueur dans quelle mesure elles auront permis d'atténuer le coût social de la crise tout en aidant à préparer le marché du travail à une reprise solide.

BIBLIOGRAPHIE

- Elmeskov, J. (2009), « Quelles sont les perspectives économiques pour les pays de l'OCDE ? Une évaluation intérimaire », Editions de l'OCDE, Paris, www.oecd.org/eco/perspectiveseconomiques.
- OCDE (2006), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE: stimuler l'emploi et les revenus*, Editions de l'OCDE, Paris.
- OCDE (2007), *Prestations et salaires*, Editions de l'OCDE, Paris, www.oecd.org/els/social/prestationsetsalaires.
- OCDE (2009a), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE*, Editions de l'OCDE, Paris.
- OCDE (2009b), « Maintenir la politique d'activation pendant la crise », Document de référence destiné à la Réunion de l'OCDE au niveau ministériel sur l'emploi et le travail, Paris, 28-29 sept 2009.
- OCDE (2009c), « Aider les jeunes à s'insérer durablement sur le marché du travail », Document de référence destiné à la Réunion de l'OCDE au niveau ministériel sur l'emploi et le travail, Paris, 28-29 sept 2009.
- OCDE (2009d), *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 85, Editions de l'OCDE, Paris.
- OCDE (2009e), *Perspectives des migrations internationales*, SOPEMI 2009, Editions de l'OCDE, Paris.
- OCDE (2009f), *Migrations, emploi et intégration : Pour des politiques migratoires réactives, efficaces et équitables*, Questions à examiner, Editions de l'OCDE, Paris. Disponible en ligne sur : www.oecd.org/dataoecd/38/49/43124426.pdf.
- OCDE (2009g), *Addressing the Labour Market Challenges of the Economic Downturn: A Summary of Country Responses to the OECD-EC Questionnaire* (en anglais), Editions de l'OCDE, Paris. Disponible uniquement en ligne sur www.oecd.org/els/emploi/perspectives.

ANNEXE

Tableau 1. Variation du taux de chômage harmonisé pour certains pays de l'OCDE, décembre 2007 à juillet 2009^{a,b,c}

	Taux de chômage harmonisé Pourcentage de la population active				Niveau du chômage harmonisé Milliers			
	Déc 2007	Juil 2009	Variation en points de %	Variation en %	Déc 2007	Juil 2009	Variation absolue	Variation en %
OCDE	5.7	8.5	2.8	49.1	29 935	45 045	15 110	50.5
G7	5.4	8.2	2.8	51.9	19 885	30 226	10 341	52.0
Union européenne	6.9	9.0	2.1	30.4	16 379	21 794	5 415	33.1
Zone euro	7.3	9.5	2.2	30.1	11 422	15 090	3 668	32.1
Australie	4.3	5.8	1.5	34.9	478	664	187	39.1
Autriche	4.0	4.4	0.4	10.0	167	187	20	12.0
Belgique	7.2	8.0	0.8	11.1	342	384	42	12.3
Canada	5.9	8.6	2.7	45.8	1 066	1 583	517	48.5
République tchèque	4.8	6.4	1.6	33.3	251	339	88	35.1
Danemark	3.3	5.9	2.6	78.8	96	175	79	82.3
Finlande	6.5	8.7	2.2	33.8	175	233	58	33.1
France	7.8	9.8	2.0	25.6	2 225	2 845	620	27.9
Allemagne	7.9	7.7	-0.2	-2.5	3 419	3 315	-104	-3.0
Grèce	8.0	8.7	0.7	8.7	392	432	40	10.2
Hongrie	7.9	10.3	2.4	30.4	334	437	103	30.8
Irlande	4.7	12.5	7.8	166.0	105	271	166	158.1
Italie	6.4	7.4	1.0	15.6	1 580	1 850	270	17.1
Japon	3.7	5.7	2.0	54.1	2 480	3 760	1 280	51.6
Corée	3.1	3.8	0.7	22.6	753	938	185	24.6
Luxembourg	4.2	6.4	2.2	52.4	9	15	6	66.7
Mexique ^d	3.8	5.7	1.9	50.0
Pays-Bas	2.9	3.4	0.5	17.2	252	303	51	20.2
Norvège	2.4	3.1	0.7	29.2	62	82	20	32.3
Pologne	8.3	8.2	-0.1	-1.2	1 410	1 409	-1	-0.1
Portugal	7.7	9.2	1.5	19.5	425	514	89	20.9
République slovaque	10.6	12.0	1.4	13.2	283	332	49	17.3
Espagne	8.8	18.5	9.7	110.2	1 973	4 272	2 299	116.5
Suède	6.0	9.2	3.2	53.3	291	460	169	58.1
Turquie	8.8	12.5	3.7	42.0	2 014	3 002	988	49.1
Royaume-Uni	5.1	7.7	2.6	51.0	1 574	2 411	837	53.2
États-Unis	4.9	9.4	4.5	91.8	7 541	14 462	6 921	91.8

.. Données non disponibles.

- a) Le dernier mois disponible est mars 2009 pour la Grèce, l'Italie et la Turquie ; mai 2009 pour la Norvège et le Royaume-Uni.
b) En août 2009, comparé à décembre 2007, le taux de chômage au Canada a cru de 2.8 points de pourcentage et aux États-Unis de 4.8 points de pourcentage. Le nombre de personnes au chômage a augmenté de 539 000 (50.5 % d'augmentation) au Canada et de 7 387 000 (98 % d'augmentation) aux États-Unis.
c) L'Islande, la Nouvelle-Zélande et la Suisse n'apparaissent pas dans ce tableau parce que les taux de chômage harmonisés de l'OCDE ne sont pas disponibles sur une base mensuelle pour ces pays.
d) Le nombre de chômeurs sur une base harmonisée mensuelle n'est pas disponible pour le Mexique.

Source : Calculs de l'OCDE à partir de la *Base de données des Principaux indicateurs économiques de l'OCDE*.

**Réunion de l'OCDE au niveau ministériel
sur l'emploi et le travail**

Faire face à la crise de l'emploi

**Les réponses des politiques sociales
et de l'emploi**